



Subvention de recherche de la FBAUC pour étudiant·e·s en médecine

MODALITÉS POUR 2024

Soutenir les projets de recherche en urologie des étudiant·e·s en médecine

Renseignements généraux

L'AUC se consacre au soutien de projets de recherche qui susciteront l'intérêt des étudiant·e·s en médecine pour la recherche et l'urologie en tant que carrière. Fournir des opportunités de recherche aux étudiant·e·s en médecine améliorera les soins urologiques pour tou·te·s les Canadien·ne·s et favorisera le recrutement de scientifiques talentueux·ses dans le domaine de l'urologie.

SOUSSION DES DEMANDES

La **date limite de soumission d'une demande** pour la subvention de recherche de la FBAUC pour étudiant·e·s en médecine est le **31 janvier 2025**

Date de notification : Congrès annuel de l'AUC

Durée de la bourse : 1 an

Le formulaire de demande dûment rempli et les documents d'accompagnement doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse marfisa.defrancesco@cua.org

Vérifiez que vous avez bien reçu un courriel confirmant la réception de votre demande.

Objectifs et champ d'application

L'objectif de la subvention de recherche de la FBAUC pour étudiant·e·s en médecine est de soutenir la recherche évaluée par les pairs faisant la promotion de l'excellence et fournissant des opportunités de recherche aux étudiant·e·s en médecine dans le domaine de l'urologie.

Les subventions seront accordées aux candidat·e·s retenu·e·s. Il est prévu d'accorder jusqu'à deux subventions d'un montant de 5 000 dollars chacune pour une durée d'un an.

Admissibilité

La FBAUC recevra et traitera les propositions soumises. Les subventions seront accordées sur la base des critères suivants :

- Soutenir un·e étudiant·e en médecine en formation au Canada et/ou un·e étudiant·e en médecine canadien·ne en formation à l'étranger.
- Le ou la candidat·e doit être mentoré·e par un·e membre actif·ve ou associé·e de l'AUC.
- Une fois la subvention accordée, le ou la candidat·e retenu·e doit demander l'adhésion à l'AUC en tant que membre associé·e.
- À la fin de la période de subvention, le ou la lauréat·e doit accepter de fournir un rapport d'avancement et un plan de publication à la FBAUC pour la diffusion des résultats de l'étude.

Projets de recherche admissibles

Les propositions de recherche doivent indiquer clairement en quoi le projet est lié à la recherche dans le domaine de l'urologie et fournit une expérience de recherche à l'étudiant·e. Le projet peut porter sur n'importe quel domaine de l'urologie, y compris, mais sans s'y limiter :

- éducation en urologie
- science fondamentale
- soins cliniques
- La proposition doit indiquer clairement le calendrier du projet, les objectifs, la méthodologie et l'impact du projet proposé.

Les subventions peuvent être utilisées pour l'achat de matériel de recherche ou pour le soutien salarial des étudiant·e·s en médecine.

Une lettre de soutien du ou de la mentor·e doit décrire clairement l'orientation prévue pour le projet, l'expérience du mentorat, l'environnement de recherche et les sources de soutien à la disposition de l'étudiant·e, telles que le financement, l'espace physique et le personnel d'appui à la recherche.

La priorité sera donnée aux candidat·e·s qui s'identifient comme membres d'un groupe en quête d'équité.

Propositions de recherche non admissibles

- Le ou la candidat·e ne remplit pas les critères d'admissibilité énumérés ci-dessus.
- Le ou la mentor·e n'est pas un·e membre actif·ve ou associé·e de l'AUC
- Demandes incomplètes ou reçues après la date limite
- Projets commandités par l'industrie
- Projets non liés à l'urologie

Critères d'évaluation

Les demandes de subventions des étudiant·e·s en médecine seront examinées et approuvées par des membres désigné·e·s de la FBAUC chargé·e·s de l'examen des projets soumis, y compris un représentant du Comité du cursus de premier cycle en urologie au Canada (CanUUC). Les soumissions seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Mérite scientifique
 - Pertinence
 - Originalité
2. Méthodologie
3. Impact
 - Expérience de recherche potentielle pour l'étudiant·e en médecine et impact de l'étude de recherche
4. Faisabilité

Échelle d'évaluation

Les projets soumis seront classés sur une échelle de 1 à 10 en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'opportunité de recherche pour le ou la candidat·e (2)
- Importance de la question de recherche (1)
- Contexte (1)
- Plan et méthodologie de l'étude (1)
- Faisabilité (2)
- Équipe de recherche/infrastructure (2)
- La priorité sera accordée aux candidat·e·s (ou aux équipes de recherche) qui s'identifient comme membres d'un groupe en quête d'équité (1).

Lignes directrices et format pour la soumission

Vous trouverez ci-dessous des suggestions pour la préparation de la proposition de projet.

- 1) Proposition de projet.
 - 2 pages (sans le formulaire de demande, les références, les figures et les documents à l'appui)
 - Police : Times New Roman 12; marge minimale de 2 cm
 - Éviter les polices condensées/étroites ou denses.
 - Une police de caractères plus petite peut être utilisée dans les tableaux, diagrammes, figures et graphiques, pour autant que le texte soit lisible lorsque la page est affichée à 100 %.
 - Espacement minimal d'une ligne (ne pas utiliser d'interligne étroit)

Plan suggéré:

1. Énoncé des objectifs
 2. Résumé (environ 250 mots)
 3. Brève revue de la littérature et mise en contexte
 4. Impact du projet *description détaillée de la manière dont cette étude fournira une expérience de recherche à l'étudiant·e et comment ce projet sera bénéfique aux soins urologiques des Canadien·ne·s.
 5. Hypothèse
 6. Plan et méthodologie.
 7. Analyse des données.
 8. Calendrier du projet
- 2) Lettre·s de soutien du ou de la mentor·e
 - 2 pages (sans le formulaire de demande, les références, les figures et les documents à l'appui)
 - Décrit le rôle de supervision prévu pour le projet, l'expérience en matière de mentorat, l'environnement de recherche, les ressources, y compris l'espace, le personnel et le financement.

Documents justificatifs requis

1. Approbation du CER ou preuve de soumission à ce comité, si nécessaire en fonction de la méthodologie du projet
2. Curriculum vitae actuel du ou de la candidat·e et du ou de la mentor·e
3. Questionnaire d'auto-identification du ou de la candidat·e et du ou de la mentor·e

Obligations des lauréat e s

1. Présentation des résultats du projet lors des prochains congrès annuels de l'AUC et soumission de leurs travaux pour publication dans des revues avec comité de lecture.
2. Reconnaissance du soutien de la subvention de la FBAUC pour étudiant e s en médecine dans toutes les présentations et publications.
3. Soumission d'un rapport d'avancement et d'un rapport final à des dates déterminées au moment de l'attribution.

Considérations financières

Le montant de chaque subvention sera versé directement à l'étudiant e en médecine retenu e. Le paiement sera effectué en un seul versement au mois de juin de l'année d'attribution de la bourse.

Demandes de renseignements

Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada
Girish Kulkarni, président du Conseil scientifique de la FBAUC
a/s de M^{me} Marfisa Defrancesco, Gestionnaire des bourses, FBAUC
marfisa.defrancesco@cua.org +1 (514) 395-0376